

INTEGRATION D'ELEVES HANDICAPES / COLLEGE DE SULLY sur LOIRE

Concernés : 7 élèves

- 1 élève de 4° : handicap visuel lourd – **amblyopie profonde** provoquée par un albinisme oculo-cutané (acuité visuelle de 1/20 Parinaud 3.)
*Certificat médical autorisant une participation à toutes les APSA , à condition de porter des lunettes spéciales déformantes et non dangereuses. Cet élève a participé au cycle endurance sans problème. Actuellement, ne portant pas de lunettes spéciales, il est dispensé d'EPS. Une AVS le suit sur un mi-temps dans les autres disciplines ; elle n'intervient pas en EPS, **ce qui serait pourtant souhaitable.***
*La gestion de cet élève, **bon scolairement**, a posé problème l'an dernier car il est très remuant ; il courait dans les couloirs en bousculant ses camarades, **sans tenir compte de ses difficultés visuelles.***

- **6 élèves de 6° :**
 - 1 élève souffrant d'**épilepsie**,
la maladie et son traitement provoquent chez cette élève fatigue, lenteur, difficultés de mémorisation. Une intervention de l'équipe enseignante a eu lieu pour sensibiliser ses camarades. De suite, il y a eu un retour positif. Cette élève passe en priorité au self et peut se rendre à l'infirmerie pour s'y reposer. La charge de travail personnel est diminuée – moins de travail à faire, plus de temps pour apprendre- ainsi que les formes évaluatives.

 - 1 élève présentant une **hémophilie modérée**.
Pas de contre-indication, ni d'aménagement d'horaires. Participation à toutes les APSA sauf aux activités à risque pouvant entraîner des hématomes, comme le rugby. Vigilance et prudence ailleurs.

 - 1 élève **allergique à l'arachide**.
Un PAI a été mis en place ; les Enseignants ont été avertis de cet état. Pas de précaution particulière, sinon de ne pas manger des friandises ou autres offertes par ses camarades.

 - 1 élève **primo-arrivant**.
La MDPH a préconisé son orientation vers une UPI. Ses parents refusent cette orientation. Un emploi du temps allégé et aménagé a été mis en place. En EPS, pas de problème physique, c'est un élève sportif animé de bonne volonté. Il faut simplement lui ré expliquer les thèmes de travail et les buts recherchés par des formulations imagées. Des camarades de classe parlant sa langue natale aident à ces explications.

 - 1 élève **primo-arrivant avec niveau scolaire très faible**.
Cet élève attend une place dans un IMP. Un emploi du temps aménagé a été mis en place . Pas de problème en EPS : garçon gentil et très volontaire. Comme pour son camarade, il faut des explications imagées avec soutien de ses camarades.

 - 1 élève ayant de **gros problème de mémorisation et de concentration**
Cet élève se fatigue très vite de par ses efforts fournis. Un emploi du temps aménagé lui autorise deux heures d'EPS au lieu de 4 pour lui permettre de récupérer.

Seul , le premier cas relève d'un handicap profond. Les certificats médicaux concernant cet élève sont allés de la contre-indication totale à l'aptitude totale, en passant par des nuances (inaptitudes pour certaines activités, port de lunettes adaptées etc ...)